

RAPPORT

SUR LES

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2021

TABLE DES MATIERES

A – BILAN DE L'ANNEE 2020	2
1 - L'unité de valorisation énergétique	2
2 - Le centre de tri	3
2.1 - Les tonnages réceptionnés (entrant) au centre de tri	3
2.2 - La reprise des matériaux	3
2.3 - Les visites pédagogiques	4
B – LES FINANCES	5
1 - Analyse financière permettant de déterminer le financement dégagé de la section de fonctionnement en 2021	5
2 - Analyse prospective permettant de déterminer la capacité à investir sur l'exercice 2021	5
C – LES INVESTISSEMENTS	6
905 - Equipements administratifs	6
913 - Travaux d'aménagement	6
914 - Travaux d'optimisation du Centre de Valorisation	6
915 - Travaux de Modernisation du centre de tri	6
D – ETAT DE LA DETTE	7
E – EVOLUTION DES EFFECTIFS	8

Que dire de l'année 2020 ! Le monde entier touché par une pandémie, tous les secteurs de l'économie impactés...

Au niveau du Sidompe,

- l'**UVE** a fonctionné sans interruption grâce à toutes les mesures barrières prises par notre exploitant. Nous avons enfin réussi à atteindre nos objectifs à savoir plus de 186 000 tonnes incinérées ce qui nous permet d'augmenter nos recettes concernant la production d'électricité et d'énergie thermique.

- le **centre de tri** a été fermé du 19/03/2020 au 16/04/2020. En l'absence de masques il n'était pas possible de demander aux trieurs de travailler sans protection vis-à-vis des autres personnels et en étant en contact avec les emballages et autres objets qui pouvaient être contaminés.

Pendant cette période la collecte des emballages a continué et tous les camions ont été pesés sur notre site afin d'avoir une idée précise des tonnages qui ont été détournés vers notre UVE. Cela représente 1 774 tonnes. Les emballages ont donc été valorisés par incinération (production d'électricité et de chauffage). Nous avons demandé à CITEO de prendre en compte financièrement ces tonnages pour le calcul des soutiens afin de ne pas pénaliser le geste de tri des habitants.

Malgré ces événements, les résultats concernant le tri sont bons puisque nous avons traité et recyclé autant d'emballages que les années précédentes. Cependant, les recettes concernant les reprises des matériaux ont subi des baisses importantes et fluctuantes.

- les **visites pédagogiques** ont été interrompues par mesure de sécurité et n'ont toujours pas repris à ce jour.

- les **élections** concernant l'installation de notre nouvelle assemblée n'ont pu se faire que le 22 septembre 2020, ce qui a un peu retardé le planning des travaux à lancer.

- l'**extension des consignes de tri du plastique** pour 2022, conformément à la loi du Grenelle de l'environnement, est le grand projet du Sidompe pour les années 2021 et 2022. Une étude territoriale a été effectuée afin de pouvoir répondre à l'appel à projet de CITEO qui peut participer financièrement à la transformation des centres de tri pour s'adapter aux nouvelles consignes.

Le contrat d'exploitation de notre centre de tri se termine le 31 mars 2021 et nous avons lancé un appel d'offres sous forme de MPPG (marché public global de performance) afin d'effectuer les travaux de modernisation du centre de tri ainsi que l'exploitation de celui-ci.

A – BILAN DE L'ANNEE 2020

1 – L'unité de valorisation énergétique

Le tonnage de déchets incinérés estimé à 186 000 tonnes a été atteint puisque le tonnage réellement valorisé est de **187 373 tonnes**, dont 1 774 tonnes d'emballages ménagers qui ont dû être incinérés suite à la fermeture du centre de tri du SIDOMPE pendant la pandémie sur la période de mars à avril 2020.

Evolution des tonnages de déchets ménagers livrés à l'usine de 2015 à 2020

	COLLECTIVITES*	BOUES DE STEP	NON ADHERENTS	TOTAL
2015	114 346	68	47 247	161 661
2016	113 425	401	72 748	186 574
2017	113 522	76	55 825	169 423
2018	115 189	0	33 809	148 998
2019	114 972	181	54 743	169 896
2020	116 611	310	70 452	187 373

* Tonnages issus des collectivités adhérentes et des 4 collectivités de la CU GPS&O.
 Ces tonnages comportent les ordures ménagères et assimilées, et tous les refus de tri.

✓ **La TGAP**

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) par tonne de déchets réceptionnés dans une installation d'incinération de déchets ménagers et assimilés est appliquée. Pour l'année 2020, la TGAP payée par le SIDOMPE sur la base des tonnages de l'année 2019 (soit 169 896 T) représente la somme de **573 139 euros**.

La loi finances de 2019 prévoit une forte hausse de la TGAP à partir de 2021. En contrepartie de cette augmentation, il y a une baisse de la TVA pour le traitement des emballages ménagers qui passe de 10 à 5,5%.

Evolution prévisible de la TGAP (loi de finances) :

Années	2020	2021	2022	2023	2024	A partir de 2025
TGAP/T en euros	3,00	8,00	11,00	12,00	14,00	15,00

Au 1^{er} janvier 2021, la TGAP passe de 3,00 à 8,00 euros. Cette augmentation n'est pas une décision du Sidompe.

2 - Le centre de tri

2.1 - Les tonnages réceptionnés (entrant) au centre de tri

Le total des tonnages de déchets recyclables est de **31 504,28 tonnes**.

en tonnes	PAPIERS	EMBALLAGES	MULTIMATERIAUX	S/ TOTAL SANS LE VERRE	VERRE	TOTAL AVEC LE VERRE
2015	975,86	1 218,02	17 402,71	19 596,59	10 700,94	30 297,53
2016	804,36	1 183,06	17 479,40	19 466,82	10 596,68	30 063,50
2017	593,72	738,66	18 026,35	19 358,73	10 697,85	30 056,58
2018	181,82	342,12	18 711,48	19 235,42	10 866,04	30 101,46
2019	-	-	19 593,50	19 516,64	11 142,30	30 735,80
2020			19 379,26	19 379,26	12 125,02	31 504,28

2.2 - La reprise des matériaux

LES REPRISES DE MATERIAUX DE 2015 à 2020 en euros

Centre de tri	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Verre	244 757,57	246 049,64	250 380,28	252 894,52	273 097,94	233 034,04
Cartons	412 437,24	513 347,20	577 935,31	294 899,78	190 932,63	261 723,75
TETRA				1 518,58	1 180,62	1 186,60
Acier*	171 770,41**	119 034,58	171 576,65	185 840,02	148 783,51	173 557,67
Aluminium	13 425,96	17 780,62	22 239,21	21 538,25	16 331,52	17 401,81
Plastique	471 563,40	432 755,82	256 402,37	487 584,06	475 562,02	332 150,32
Papiers	514 278,38	565 671,54	551 256,99	440 021,97	411 093,23	222 596,48
GDM	113 546,17	145 837,44	144 532,62	47 445,80	28 490,13	40 104,70
Total (en €)	1 922 988,41	2 040 476,84	1 974 323,43	1 731 742,98	1 545 471,60	1 281 755,37

* acier issu de la collecte sélective et de l'incinération.

** ce prix comprend 18 608,72 € d'indemnités d'assurances suite au sinistre.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la COVID, mais cette année est aussi la meilleure en réception de tonnages depuis l'ouverture du centre de tri du SIDOMPE, malgré l'incinération de 1 774 tonnes d'emballages durant la fermeture du centre de tri en mars et avril 2020.



Nous avons constaté un impact modéré sur les exutoires, dû notamment au manque de matière première en France, et l'impossibilité d'en importer, ce qui a permis de recycler les matériaux issus des centres de tri.

- Le carton a connu une situation très contrastée durant l'année, son prix de reprise moyen est passé de 1,50€/T au T1 2020 à 67€/T au T4 2020, avec une fluctuation du prix de rachat de 0,08€/T en février 2020 à 81,58€/T en décembre 2020. On note une augmentation de 600T de cartons recyclés par rapport à 2019, due au changement du mode de consommation. La tendance a été identique pour les gros de magasin.

- L'acier et l'aluminium sont restés sur les mêmes bases que 2019.

- Pour le plastique, les prix ont chuté au cours du second semestre, pour se maintenir sur la base des prix plancher, mais nous n'avons pas eu de problème d'exutoires.

- Pour le papier, le prix de reprise a été constant, au prix plancher de notre contrat, mais la quantité de papier recyclé a encore chuté durant cette année, moins 1 000T recyclées.

- Le prix de reprise du verre a chuté de 24,38€/T à 13,21€/T au cours du 3^{ème} trimestre 2020, alors que le contrat prévoyait un prix fixe sur l'année. Cette situation est due à une collecte du verre en hausse de 3% par rapport à 2019 au niveau national, et à contrario une production en baisse suite à l'arrêt des exportations pour la vente de vins français et du champagne, ce qui a engendré des coûts supplémentaires de stockage. Ce prix sera ensuite actualisé trimestriellement durant l'année 2021.

2.3 - Les visites pédagogiques

En janvier, le Sidompe a ouvert un nouvel espace pédagogique.

L'exposition initiale dédiée au tri et au recyclage, ouverte en 2014, est maintenant complétée par un nouveau circuit qui débute par un hall d'exposition dédié à l'Unité de Valorisation Energétique et vous mène ensuite au cœur de l'usine, pour une visite complète de 2h30.

Malgré le nombre croissant de demandes, les visites ont dû être interrompues le 16 mars 2020 pour contribuer à endiguer la propagation de l'épidémie de Coronavirus et préserver la santé des salariés de nos usines.

Du 01/01/2020 au 16/03/2020, 2 026 personnes ont découvert le nouveau parcours lors de 67 visites.

Transport en car

Depuis 2015, le SIDOMPE prend en charge la réservation et le financement des cars pour les collectivités adhérentes qui souhaitent visiter le centre de tri (sous conditions). Les visites sont animées par notre exploitant, CNIM TG.

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de visiteurs	3 426	5 515	8 503	8 117	8 690	2 026
Nombre de visites	-	86	150	136	209	67
Coût du transport en car	1 180 €	12 760 €	21 424 €	18 846 €	21 851 €	5 226 €

B – LES FINANCES

Le Compte Administratif 2020 présente au 31 décembre 2020 un excédent de fonctionnement de **8 055 605,55€** et un déficit d'investissement de **3 800 521,85€** soit un résultat excédentaire global de **4 255 083,70€** qui, compte tenu des restes à réaliser en investissement de **3 462 465,00 €** est ramené à **792 618,70 €**.

Dépenses : 913 – Travaux d'aménagements sur le site.....	200 000,00 €
Dépenses : 914 – Travaux d'optimisation du CVD	1 118 695,00 €
Dépenses : 915 – Travaux modernisation du Centre de Tri	2 143 770,00 €
Total :	3 462 465,00 €

1 - Analyse financière permettant de déterminer le financement dégagé de la section de fonctionnement en 2021

DEPENSES PREVISIONNELLES EN EUROS HT			RECETTES PREVISIONNELLES EN EUROS HT		
CHAP 011	CHARGES A CARACTERE GL	13 447 951,00	CHAP 70	PDT DES SERVICES, VENTES DIVERSES	22 048 750,00
CHAP 012	PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	209 940,00			
CHAP 042	DOT AUX AMORTISSEMENTS	23 506,45	CHAP 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 527 202,00
CHAP 65	AUTRES CHARGES GEST COURANTE	63 600,00	CHAP 75	PRODUITS GESTION COURANTE	3 000,00
CHAP 66	CHARGES FINANCIERES	590 954,55			
CHAP 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 470 000,00	CHAP 78	REPRISES SUR AMORT ET PROVISIONS	661,00
CHAP 78	DOT AUX PROVISIONS	661,00		Excedent fctt av affecté des resultats	
CHAP O22	DEPENSES IMPREVUES	40 000,00		EXCEDENT DE FONCT REPORTE -	0,00
				AFFECT RESULTAT FONCTT	
	TOTAL	17 846 613,00		TOTAL	26 579 613,00
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES - DEPENSES)					
8 733 000,00 €					

2 - Analyse prospective permettant de déterminer la capacité à investir sur l'exercice 2021

	EN EUROS HT		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Reprise des Restes à Réaliser constatés au 31/12/2020 en 913 (200 000€) 914 (1 118 695€) 915 (2 143 770€)	3 462 465,00		-3 462 465,00
EMPRUNTS	5 765 625,15		-5 765 625,15
DEPENSES IMPREVUES	20 500,00		-20 500,00
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT		23 506,45	23 506,45
DOTATION FONDS DIVERS (si affectation Excédent de fctt 2020 en totalité)		8 055 605,55	8 055 605,55
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 733 000,00	8 733 000,00
SOLDE EXECUTION INVESTISSEMENT REPORTE (CA 2020)	3 800 521,85		-3 800 521,85
	13 049 112,00	16 812 112,00	3 763 000,00
			Financement dégagé pour les investissements sur 2021

C – LES INVESTISSEMENTS

905 – Equipements administratifs

Il vous sera proposé d'inscrire une somme de 20 000,00 euros sur le budget 2021 afin de réaliser des aménagements complémentaires au hall d'exposition.

913 - Travaux d'aménagement

La somme de 200 000,00 euros sera inscrite en restes à réaliser sur le budget 2021.

Dépenses pour divers travaux ou aménagements qui sont à prévoir : réparations diverses, clôture terrain ouest, modification porte hall d'accueil....

914 - Travaux d'optimisation du Centre de Valorisation

Les restes à réaliser 2020 qui représentent la somme de 1 118 695,00 euros HT, seront inscrits sur le budget 2021.

Les travaux se sont déroulés conformément au planning prévu.

L'enveloppe financière a été respectée soit 85 000 000 euros HT. Le total des emprunts représente 75 000 000 euros pour cette opération.

915 – Travaux de Modernisation du centre de tri

2020 : Lancement du Marché Global de Performances pour l'adaptation à l'extension des consignes de tri, l'exploitation et la maintenance du centre de tri de déchets ménagers recyclables

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 introduit un objectif national d'extension de consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique sur tout le territoire avant fin 2022.

Le centre de tri actuel n'est pas techniquement adapté pour recevoir tous les emballages en plastique et il doit donc être modernisé.

Objectifs Sidompe :

- ➔ **Simplification des consignes** de tri pour les habitants
- ➔ Capacité annuelle de tri de **30 000 t/an** de collectes sélectives multi-matériaux
- ➔ Augmentation du taux de **recyclage des emballages plastiques** (flux pots/barquettes et films plastiques)
- ➔ Valorisation matière conforme aux **standards matériaux** définis par l'éco-organisme CITEO
- ➔ Mise aux normes de l'installation actuelle et renforcement de la **sécurité anti-incendie**
- ➔ Amélioration des conditions sociales et du **confort de travail** des opérateurs de tri
- ➔ **Coût de traitement attractif** pour les adhérents
- ➔ **Circuit pédagogique** ouvert aux visites afin de sensibiliser le grand public
- ➔ **Maintien d'une structure d'insertion** pour les besoins d'exploitation

Calendrier prévisionnel :

- ➔ Lancement de la consultation : **23 octobre 2020**
- ➔ Date limite de remise des plis : **18 janvier 2021** à 17:00
- ➔ Début des prestations : **1^{er} avril 2021** (le contrat d'exploitation actuel se termine le 31/03/2021) Etudes de conception
- ➔ Travaux : **01 novembre 2021 au 30 avril 2022** (date envisagée) => dès le début des travaux, les collectivités pourront apporter leurs déchets avec les nouvelles consignes d'extension
- ➔ Début Exploitation en ECT : Mise en service industriel **1^{er} mai 2022** (pour 10 ans maximum : 8 ans + 2 années reconductibles).

Etudes liées au projet :

- ➔ **2019** : Etude territoriale de diagnostic, de prospective et d'élaboration de différents scénarii en vue d'adapter le centre de tri du SIDOMPE à l'extension des consignes de tri.
- ✓ Augmentation des tonnages (ratio =+15,7%) et de la population (+22%) entre 2018-2030
- ✓ Retrait probable de CU GPS&O (départ des 4 communes sous convention)
- ✓ Adhésion des communes (CA VGP - SYCTOM) de Vélizy-Villacoublay, Versailles et retrait de Rocquencourt
- ➔ **Octobre 2020** : Etude de l'impact de l'extension des consignes de tri sur la collecte pour accompagner le Sidompe et ses collectivités, dans l'établissement du dossier d'Appel à Candidature Extension des Consignes de Tri – phase 4 (AAC ECT). Cela permettra aux collectivités du Sidompe de bénéficier de l'évolution du soutien financier CITEO pour le recyclage des plastiques de 600€/T à 660€/T.

Financement du MPPG :

L'enveloppe financière globale pour les travaux est estimée à 16/17 M€.

Les subventions :

- ➔ Subvention de l'**ADEME** pour l'étude territoriale de 2019 : **17 451 €** (déjà reçue)
- ➔ Subvention Appel à projet **CITEO** dépôt à venir : estimée à 900 000 €
- ➔ Subvention de la **Région IDF** : dépôt en ligne le 06/11/2020 – 20% du montant des travaux, plafonnée à 300 000 €
- ➔ Subvention de l'**ADEME** : dépôt à venir - 10% du montant des travaux, estimée à 500 000€ (le plan de relance pourra modifier ce montant à la hausse en 2021 si les centres de tri sont concernés)

Les ressources propres du Sidompe et emprunts :

La somme de 2 143 770,00 euros sera inscrite en restes à réaliser sur le budget 2021.

En fonction du résultat de l'appel d'offres :

Inscription complémentaire proposée de l'ordre de 14 626 000,00 euros

Montant de l'emprunt inscrit au budget 2021 : 10 583 000,00 euros qui seront minorés du montant des subventions obtenues et notifiées.

D – ETAT DE LA DETTE

La dette du Sidompe se compose de quatre emprunts :

Pour le centre de tri :

L'emprunt n°19 conclu en 2008 pour 7 520 303€ (fin en 2023).

Pour les travaux d'optimisation du Centre de valorisation :

L'emprunt n°20 : 35 000 000 euros avec la Caisse d'Epargne et de prévoyance IDF à taux fixe à 0,88% (fin en 2032).

L'emprunt n°21 : 35 000 000 euros avec le Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'IDF à taux fixe à 1,01% (fin en 2032).

L'emprunt n°22 : 5 000 000 euros avec la Caisse d'Epargne et de prévoyance IDF à taux fixe à 0,51% (fin en 2029).

EVOLUTION DE LA DETTE				
Période	Restant dû	Capital	Intérêts	TOTAL
2021	61 546 190,95	5 765 605,56	607 981,23	6 373 586,79
2022	55 780 585,39	5 836 316,16	537 270,62	6 373 586,78
2023	49 944 269,23	5 908 420,71	465 166,02	6 373 586,73
2024	44 035 848,52	5 305 577,63	391 624,82	5 697 202,45
2025	38 730 270,89	5 353 544,16	343 658,29	5 697 202,45
2026	33 376 726,73	5 401 954,94	295 247,52	5 697 202,46
2027	27 974 771,79	5 450 814,13	246 388,32	5 697 202,45
2028	22 523 957,66	5 500 125,99	197 076,46	5 697 202,45
2029	17 023 831,67	5 549 894,76	147 307,70	5 697 202,46
2030	11 473 936,91	5 085 992,71	97 077,73	5 183 070,44
2031	6 387 944,20	5 134 066,14	49 004,30	5 183 070,44
2032	1 253 878,06	1 253 878,06	6 332,08	1 260 210,14
	TOTAL	61 546 190,95	3 384 135,09	64 930 326,04



E – EVOLUTION DES EFFECTIFS

Le SIDOMPE est composé des effectifs suivants :

- Un attaché principal détaché sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services
- Un rédacteur principal de 1^{ère} classe
- Un technicien principal de 1^{ère} classe

Les effectifs du Sidompe sont constants : trois agents titulaires.
 Il n'y a pas de projet de recrutement ni de départ planifié pour 2021.

Evolution de carrière en 2021 :

Mars 2021 : avancement d'échelon sur le grade de Directeur Général des Services.

Evolution des dépenses de personnel :

	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Traitement indiciaire + NBI + régime indemnitaire	133 421,29	136 773,00	138 000,00
Avantages en nature (chèques déjeuner)	2 604,00	2 524,00	2 800,00

Pour mémoire, en 2020, un agent a eu un avancement d'échelon et un autre un avancement de grade.
 En 2019 les charges de personnel (chapitre 012) ont représenté 1,25 % des dépenses réelles de fonctionnement, en 2020 elles représentent 1,30%.

LEXIQUE

ADT Ambassadeur du tri : Chargé d'information sur le tri et le recyclage qui a des missions de communication de proximité : animation, porte-à-porte, préparation et intervention dans les réunions publiques, actions vers les publics relais, interventions dans les écoles.

AMO Assistant à maîtrise d'ouvrage

BOAMP Bulletin officiel d'annonces des marchés publics

BOUES Déchets produits par une station d'épuration à partir des effluents liquides

CA Communauté d'agglomération

CAO Commission d'appel d'offres

CAP Contrat pour l'action et la performance (CITEO – Barème F)

CC Communauté de communes

CGCT Code Général des Collectivités Territoriales

CREM Conception Réalisation Exploitation Maintenance (marché public de type CREM)

CS Comité Syndical

CSS Commission de suivi de site

CT Centre de tri

CU Communauté urbaine

CVD Centre de Valorisation des Déchets ménagers

DEA Déchets d'Equipements d'Ameublement

DGS Directrice Générale des Services

DMA Déchets Ménagers et Assimilés

DOB Débat d'Orientation Budgétaire

DRIEE Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie

ECT Extension des Consignes de Tri

ELA / TETRA Emballages Liquides Alimentaires

EMR Emballages Ménagers Recyclables

EPCI Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ETP Equivalent Temps Plein

FIBREUX Ensemble des déchets papiers, cartons, cartons de déchèteries et Gros de Magasin

FMA Fond Mouvant Alternatif (type de camion)

GATEAUX DE FILTRATION Résidus et particules solides retenus à l'occasion d'opérations de filtration

GDM Gros de Magasin. C'est un ensemble de cartons et de papiers dont la qualité ne permet pas le recyclage dans la catégorie cartons ou papiers.

GPS&O Grand Paris Seine et Oise (Communauté Urbaine)

GTA Groupe Turbo-Alternateur

IDF Ile de France

ISDD Installation de Stockage de Déchets Dangereux

JOUE Journal Officiel de l'Union Européenne

JRM Journaux, Revues, Magazines (Ancienne consigne de tri. Remplacée aujourd'hui par « Tous les papiers se recyclent. »)

MJ MégaJoule

MPGP Marché Public Global de Performance

NOTRe Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe)

NOx Oxydes d'azote

OM Ordures Ménagères

PAP Porte A Porte

PAV Point d'Apport Volontaire

PEHD Polyéthylène Haute Densité (bouteilles ou flacons plastiques souvent opaques)

PET Polyéthylène téréphtalate (bouteilles ou flacons plastiques souvent transparents foncés ou clairs)

REFIOM Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères

REP Responsabilité Elargie du Producteur

RESOP Réseau Ouest Parisien

RGPD Règlement Général sur la Protection des Données

SADT Soutien par l'action pour les Ambassadeurs Du Tri

SAS Soutien à l'action de sensibilisation Auprès des Citoyens

SCC Soutien à la Connaissance des Coûts

SCOM Sensibilisation par la Communication

SCS Soutien au service de la Collecte Sélective

SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours

SIDOMPE Syndicat intercommunal pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie

SIEED Syndicat intercommunal d'évacuation et d'élimination des déchets de l'Ouest Yvelines

SPS Sécurité et Protection de la Santé (La coordination S.P.S vise à prévenir les risques et à prévoir l'utilisation de moyens communs lors d'un chantier de bâtiment ou de génie civil où interviennent plusieurs entrepreneurs ou travailleurs indépendants)

SQY CA Saint-Quentin-en-Yvelines Communauté d'Agglomération

SRM Soutien au Recyclage des Matériaux récupérés hors collecte sélective

STEP Station d'Épuration

SVE Soutien à la Valorisation Énergétique des emballages restant dans les refus issus du centre de tri

SVE OMR Soutien à la valorisation énergétique des emballages restant dans les ordures ménagères résiduelles

SVE Refus Soutien à la valorisation énergétique des emballages restant dans les refus issus du centre de tri

TEOM Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TETRA / ELA Emballages Liquides Alimentaires

TGAP Taxe Générale sur les Activités Polluantes

UVE Unité de Valorisation Énergétique

VALORISATION ENERGETIQUE Utilisation d'une source d'énergie résultant du traitement des déchets (électricité, chaleur...)

VALORISATION MATIERE Mode de traitement des déchets permettant leur réemploi, leur réutilisation ou leur recyclage